

Squier, Lee W. Soins des vieillards aux Etats-Unis; revue complète du mouvement en faveur des pensions. New-York. The Macmillan Co., 1912.

Etats-Unis. Congrès. Sénat. Comité de l'Education et du Travail. Témoignages, 65e congrès, 3e session, à la suite de la résolution du Sénat n° 382, donnant instruction au comité de l'Education et du Travail de recommander des méthodes pour améliorer les conditions sociales et industrielles d'après les données suggérées et indiquées dans la résolution, 1919.

Le témoin se retire.

Le comité est ajourné.

(Copie)

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES,

OTTAWA, 13 juin 1924.

V. CLOUTIER, Ecr.,

Chambre des Communes, Ottawa.

Cher monsieur Cloutier,

Veillez trouver ci-après les taux de mortalité et les probabilités de vie de certaines classes d'assurés dont vous pourrez faire usage à votre convenance. Dans la préparation de chacun de ces tableaux, on a mis de côté les résultats des cinq premières années de l'assurance, afin d'obtenir un taux de mortalité raisonnablement exempt de l'influence résultant de la sélection faite par les médecins.

Age	Expérience américaine 1900-1915		Expérience canadienne 1900-1915		Expérience anglaise 1863-1893	
	Totaux de mortalité par 1000	Probabilités nettes	Totaux de mortalité par 1000	Probabilités nettes	Totaux de mortalité par 1000	Probabilités nettes
30.....	4.46	37.70	4.28	33.88	7.47	35.06
35.....	4.78	33.51	4.45	34.77	8.37	31.35
40.....	5.84	29.32	5.33	30.55	9.78	27.67
45.....	7.94	25.22	6.98	26.39	12.00	24.04
50.....	11.58	21.29	9.87	22.36	15.45	20.52
55.....	17.47	17.62	14.71	19.55	20.83	17.17
60.....	26.68	14.29	22.58	15.02	29.21	14.04
65.....	40.66	11.34	35.18	11.85	42.21	11.20
70.....	61.47	8.81	55.07	9.10	62.19	8.71

Vous remarquerez que le tableau se rapportant à l'Angleterre donne des moyennes moins favorables que les deux autres. Les compagnies d'assurance sont devenues plus habiles dans le choix des assurés depuis quelques années. En augmentant ou diminuant la sévérité dans le choix des assurés, les compagnies peuvent faire varier fortement le taux des mortalités. C'est pourquoi en l'absence de données bien précises sur le type de sélection adopté par chaque compagnie, il faut être prudent en formant des conclusions d'après ces données ou d'autres du même genre.

Bien à vous,

A. D. WATSON,

Actuaire.